

Paris, le 21 mai 2025

Monsieur Eric DEVAUX
Directeur Général

ENSAIT
Ecole Nationale Supérieure des Arts et
Industries Textiles

Copie : Monsieur Xavier ROMATET, Directeur Général de l'Institut Français de la Mode (IFM)

Objet : Demande de renouvellement de la labellisation d'une formation

Réf : 686/ACL/CGE/HB/SL/CF

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez adressé au comité Accréditation de la Conférence des grandes écoles, un dossier de demande de renouvellement de labellisation Mastère Spécialisé pour la formation intitulée « Manager de l'innovation et du développement de produits dans la Mode », référencée n° 687.

Suite à la mission d'audit insitu réalisée le 01/04/2025, les experts ont rendu un rapport d'audit qui a été présenté au comité Accréditation le 21/05/2025.

En conséquence, **la labellisation Mastère Spécialisé de la formation de l'ENSAIT, en collabellisation avec l'IFM, « Manager de l'innovation et du développement de produits dans la Mode », référencée n° 687, est renouvelée pour 6 ans, soit du 01/09/2025 au 31/08/2031.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Hugues BRUNET
Délégué général
p/o



Déposé sur l'intranet de la CGE

Dossier suivi par :

Christine FREYERMUTH

Pôle Accréditation, Conformité, Labellisation

accreditation_cge@cge.asso.fr